

FORUM >>>> David Hanley, université de Portsmouth

Menaces sur les universités britanniques

La coalition conservatrice-libérale a fait voter sa législation de son rapport sur l'avenir des universités. Il y a de quoi inquiéter universitaires et futurs étudiants comme en témoignent les manifestations de masse et les émeutes qui ont accompagné les débats parlementaires.

Personne ne nie que la situation financière britannique est devenue critique. Alors que 45 % des jeunes vont en fac, on peut se demander si le coût total de ces formations doit être supporté directement par les finances publiques. C'est ainsi qu'on avait déplacé une partie des coûts vers les étudiants, en supprimant la quasi-totalité des bourses (autrefois généreuses) et en demandant une contribution directe de chaque étudiant (tarif unique de 3500 € par an, financé par des prêts bon marché). Pour les présidents d'université, cette somme était déjà largement insuffisante pour couvrir les frais réels de l'enseignement, d'où des appels constants envers le pouvoir pour combler le trou.

Le pouvoir a donné sa réponse. Il n'accroîtra pas les fonds publics; au contraire, le budget du supérieur sera amputé de 40 %. On permettra en revanche aux facs d'augmenter les frais d'enseignement, dans une fourchette de 7000 € à 10000 €. Chiffre bien en deçà des exigences des universités d'élite, qui ne voulaient pas de plafond. Oxford et Cambridge peuvent très bien demander et obtenir 20000 € ou 25000 €; telle petite fac de province aura de la peine à récolter les sommes déjà permises.



Les étudiants (ici, à la London School of Economics) devront faire leur choix entre plusieurs universités concurrentes.

Le gouvernement, lui, continuera à financer certaines matières dites utiles (traduisez: sciences et technologie). Toutes les autres – sciences humaines et sociales, langues, littérature – deviennent des options de luxe et doivent vivre uniquement des frais d'enseignement que les universités estiment pouvoir soutirer aux postulants.

D'un seul coup, on aura donc profité de la crise financière pour imposer une nouvelle conception de

l'éducation, comme on le fait dans maints autres domaines de notre vie publique. Cette marchandisation de l'enseignement (on insère dans le marché une sphère qui jusque-là était considérée comme un bien public, donc protégée des pressions commerciales) aura des effets profonds.

Désormais l'étudiant-consommateur fera son choix entre des universités qui devront entrer en concurrence pour vivre. Les meilleures s'en

sortiront (surtout quand, comme on peut le prévoir, le plafond des frais sera supprimé); elles feront simplement appel aux plus riches. Qui ne sont pas forcément les plus intelligents. Les gosses talentueux des foyers modestes, voyant le montant des frais à payer au moment où ils songeront à acheter un domicile ou à fonder une famille, réfléchiront à deux fois avant de postuler pour Oxford. Une augmentation de l'inégalité, à la fois entre universités

et étudiants, paraît donc certaine, si l'accès au supérieur est conditionné de plus en plus par l'argent.

En plus, les étudiants se sentiront obligés de choisir des matières «utiles». Tout le monde ne peut pas faire des sciences. Mais pourra-t-on oser se lancer dans les langues, l'histoire, la philosophie? S'il faut tant payer pour son éducation, mieux vaut peut-être faire gestion ou comptabilité. Et il surgira des programmes spécialisés, qui permettent des économies d'échelle – exactement comme ces hôpitaux privés qui se réservent les interventions faciles (et lucratives), quitte à laisser les cas difficiles au secteur public. Nous risquons d'avoir une jeunesse à l'esprit étroit, préoccupé par l'argent, voire la survie.

Bref, nous n'aurons plus d'universités (sauf la vingtaine du Russell Group qui fourniront toute la gamme des matières qui donnent à l'université son statut universel). Pour le reste nous aurons une jeunesse scolarisée dans des collèges luttant pour la survie tout en dispensant un minimum de savoir «utile». Et l'État se sera débarrassé, mine de rien, d'une grande partie de sa mission historique.

Bienvenue en Amérique.

RECTIFICATIF: dans notre édition d'hier, la photo qui illustrait la page Forum représentait une manifestation à Lyon et non à Paris. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser.

OPINION >>>> Frédéric Allemand, maître de conférences à Sciences-Po et HEC

L'Europe, une déesse nue

Europe est une déesse nue. Le nouveau parement constitutionnel, dont elle fut revêtue en décembre 2009 à Lisbonne, et que le dernier Conseil européen vient de rapiécer, n'éblouit que les crédules. «*Il est invisible!*», commentent les experts à propos du déséquilibre persistant au sein de l'union économique et monétaire, entre une manche économique tricotée par 27 États et une manche monétaire gérée par la seule BCE. «*Il est invisible!*», s'inquiètent les marchés financiers devant la manipulation des comptes publics grecs et l'explosion de l'endettement budgétaire en Europe. «*Il est invisible!*», crient maintenant des millions d'Européens confrontés aux conséquences budgétaires et sociales de la crise des dettes souveraines.

Qu'Europe se découvre ainsi ne change pas son attitude. Et, tel le roi dans le conte d'Andersen, elle continue de parader dans le plus simple appareil devant des marchés et des citoyens déboussolés. De fait, le dispositif européen de stabilisation financière établi ce printemps est une cote mal taillée, fortement ajourée, comme tout travail réalisé dans l'urgence avec les moyens disponibles. Son

pan communautaire est l'élément le plus solidement tissé: son exécution relève principalement de la Commission. Mais son montant est limité à 60 milliards d'euros, en application d'un instrument de programmation budgétaire dépassé, datant de 2006. Son pan intergouvernemental mobilise l'essentiel de l'aide financière avec 440 milliards d'euros, mais il présente un maillage lâche: le motif dessiné à une géométrie variant avec l'importance que chaque État membre attache à la solidité de la zone euro et à ses propres intérêts financiers. Ainsi, la Slovaquie n'a pas souhaité y participer. À l'inverse, quoique extérieurs à la zone euro, le Royaume-Uni, la Suède et le Danemark contribuent au soutien financier apporté à l'Irlande. Enfin, le pan international exécuté par le FMI (250 milliards d'euros) répond aux préoccupations propres à cet organisme, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes de coutures avec les pièces européennes.

Le Conseil européen du 17 décembre a décidé de remplacer cet habit d'Arlequin par un deux-pièces en toile de jute. Déjà actée fin octobre, la première partie est composée du renforcement des dispositifs garantissant la souten-

bilité des situations budgétaires et macroéconomiques. La deuxième partie consiste en la création d'un dispositif permanent de stabilisation financière entre les seuls États membres de la zone euro. Le dispositif d'assistance financière ne peut être mis en œuvre qu'en dernière urgence et devra rester conforme à l'interdiction de *no bail out*. Tout prêt accordé à un État en difficulté se fera aux conditions «normales» du marché. La solidarité n'est pas la charité.

Le volet économique du nouveau parement constitutionnel est une camisole de force dont on aurait ôté les sangles...

Quoique bienvenu, ce nouvel habit demeure tissé sur le même métier que celui employé en 1992. Les malfaçons originelles sont conservées. La gouvernance économique demeure un espace de juxtaposition des souverainetés nationales: les règles non contraignantes sont légion, le rôle d'initiative de la Commission limité et le pouvoir

juridictionnel de la Cour de justice tronqué. Partant, l'efficacité de ce mode de gouvernance est fonction de l'autorité que chaque État attache à la règle qu'ils ont eux-mêmes posée dans les traités. En cela, le volet économique est une camisole de force dont on aurait ôté les sangles... D'où l'attitude réservée des marchés pris plusieurs à défaut par le non-respect d'engagements pourtant souscrits la main sur le cœur par les responsables politiques nationaux.

Transférer les compétences de politique économique des États vers l'Union serait un non-sens, tant les environnements économiques, les structures sociales, les formes de capitalisme demeurent distinctes. En outre, cela supposerait une réforme en profondeur des traités, solution aujourd'hui refusée. Pour cette raison, une récente initiative du Groupe des Belles Feuilles (association de jeunes responsables français et allemands) préconise une action sur deux points décisifs. Le premier consiste à doubler la logique répressive de la discipline budgétaire d'une logique incitative: le versement des aides communautaires (hors les aides gérées directement par la Commission et celles contribuant au bon fonctionnement

des marchés, notamment agricoles) serait conditionné aux corrections des déficits budgétaires ou des déséquilibres macroéconomiques. Certes, des collectivités, des citoyens seraient lésés, mais qui devraient-ils blâmer? Celui qui méconnaît les règles ou celui qui ne fait qu'appliquer la sanction prévue? Le deuxième, lié au précédent, consiste à renforcer le processus d'appropriation et de contrôle des règles de discipline budgétaire par les citoyens. L'instrument en serait la convocation d'une «Convention économique et sociale européenne» postérieurement aux élections européennes. Elle réunirait des représentants du Parlement européen, des parlements nationaux, des États membres, des organismes socio-économiques et de la société civile organisée, avec pour mission de définir les grandes orientations en matière de politique économique et sociale de l'Union pour la durée de la législature.

Ces deux évolutions explorent des schémas jusqu'à présent délaissés, sans nécessiter de réformer les traités. Elles ne garantissent pas qu'Europe soit entièrement couverte. Mais elles apporteraient la décence nécessaire à la vie en société.